Usine
Georges Besse de Douai
Tél. : 01/76/83/95/86
Fax : 03/27/95/04/51

Le : 16 mars 2011 – B3

Suite à l'annonce de changements profonds dans l'usine et en tôlerie (passage en mono flux), les délégués FORCE OUVRIERE ont pris rendez-vous avec le chef de département M. GAUCHERON et le responsable des Ressources Humaines M. PODEVIN.

<u>Questions/réponses</u> :

1) Quel sera le fonctionnement de la tôlerie dans les mois qui viennent ?

<u>Rép.</u> : L'activité du flux A sera transférée sur le flux B à l'exception des côtés de caisse flux A. A savoir S18 sur le flux B, la cadence montera à 300 véhicules par postes et S19 400 pour l'équipe A.

2) Avec quel objectif ?

<u>Rép.</u> : La GPEC, les mobilités SOVAB, STA, MCA, l'UET carry over. Les salariés sont en train d'être recensés par le biais des demandes d'entretiens individuels auprès des CUET. Après un point sera fait sachant que les souhaits peuvent évoluer.

3) A l'heure actuelle, combien de personnes sont détachées ?

<u>Rép.</u> : 100 personnes sont détachées sur les autres sites.

4) Combien y a-t-il de contrat de qualif en tôlerie ?

<u>Rép.</u> : 14 personnes.

5) Quel est l'effectif intérimaires ?

<u>Rép.</u> : Une soixantaine. A voir selon les résultats GPEC.

6) Avec la nouvelle cadence du E, les effectifs doivent-être revus à la hausse.

<u>Rép.</u> : Cela se fait par palier (80-100-120).

Pour FORCE OUVRIERE, le compte n'y est pas du fait des fluctuations journalières.

7) A-t-on des précisions sur les futurs investissements 15 40 ?

<u>Rép.</u> : Les 15 40 sont en train d'être dessinés. Le département travaille en étroite collaboration avec le projet pour conserver les installations existantes d'où la création de l'UET carry over et l'arrivée de M. Patrick LAMARRE en tant que chef du projet.

8) A-t-on pensé aux salariés à aptitude réduite ?

<u>Rép.</u> : Le département anticipe pour atténuer au maximum les déplacements entre les postes.

L'employabilité reste une préoccupation pour le département. Réintégration d'activité PRP de petites pièces consommées au B2 et d'expédition au bât G.

9) Les CI seront-ils reclassés à des postes motivants ?

<u>Rép.</u> : Nous réfléchissons à la mise en place de pilotes modules. Possibilité de faire évoluer des opérateurs sur des postes plus motivants.

Le département veut donner du sens à notre travail pour détecter les nouvelles compétences.

10) Où en est l'élaboration du Scénic phase II ?

<u>Rép.</u> : Jean-Luc DEHOURS s'occupe du projet, le 1er modèle est sorti.

11) Le redécoupage des UET se fait sans arrêt avec toujours plus de monde pour les CUET. Pourquoi ?

<u>Rép.</u> : Dans la mesure du possible, il y a un CUET pour vingt personnes mais la dispersion des installations fait que les secteurs sont vastes.

FORCE OUVRIERE fait remarquer que le CUET ne peut pas être à deux endroits en même temps.

12) Objectif 2011.

<u>Rép.</u> : Réussir le démarrage du flux B en septembre.

13) Y aura-t-il des formations spécifiques et qualifiantes ?

<u>Rép.</u> : Pour le 15 40, nous identifions les besoins.

14) Nous demandons l'octroi de ceintures comme au DLI.

<u>Rép.</u> : Demande acceptée pour les ceintures ainsi que de petites sacoches qui se portent à la taille.

Nous espérons que les CUET seront informés de la possibilité de les commander.

15) Y aura-t-il création d'une équipe de nuit ?

<u>Rép.</u> : Pas dans l'immédiat, probablement en 2014 avec le 15 40.

16) Evolution du bât G (effectif + investissement)

<u>Rép.</u> : Pas d'évolution d'effectif mais rajout d'activité externe.

17) Mobilité inter atelier.

<u>Rép.</u> : A voir en entretien avec le CUET.

18) Mise en place d'un AGV aux postes de coffre.

<u>Rép.</u> : L'idée est à creuser.

Pour FORCE OUVRIERE cela est urgent.

19) Comment faites-vous pour gérer les effectifs (manque de personnel journalier) ?

<u>Rép.</u> : Nous avons des problèmes pour gérer les courts arrêts. Les arrêts longs sont remplacés.

20) Est-il prévu le remplacement des personnes qui partiraient en GPEC au petit creusot ?

<u>Rép.</u> : Oui cela est prévu en sachant que l'effectif global du petit creusot est de 5 personnes.

<u>Permanence VIM</u> :

<u>Nouveaux horaires</u> : De 11h15 à 12h00 – De 13h30 à 14h10 au RDC à côté de l'infirmerie.

FORCE OUVRIERE trouve déplorable que le département se cache derrière la GPEC pour communiquer des chiffres précis.

FORCE OUVRIERE
LA COMPETENCE A VOTRE SERVICE